

**Mgr Olivier de Germay, évêque d'Ajaccio, a pris les décisions suivantes :**

- *M. l'abbé Jean-Toussaint MICALETTI* est autorisé à remettre sa charge de curé de la cathédrale. Il restera disponible pour des services pastoraux.

Les paroisses de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, de Saint-Roch et de Saint-Antoine de Padoue sont regroupées en une seule unité paroissiale.

- *M. l'abbé Alain TOMEI* est nommé curé de cette unité paroissiale.

*Ces décisions prendront effet le 29 septembre 2019.*